

# Résidence et mobilité des retraités du régime général en 2014

Séance plénière du COR  
25 mars 2015

Alexandre MISSOTY, Christophe ALBERT  
CNAV – Direction Statistiques, Prospective et Recherche

- Retraités de droit direct au régime général ou dans les régimes intégrés, avec éventuellement une pension de réversion
- Ensemble des retraités du régime général au 31 décembre 2014 (informations retraite et résidence), non-décédés en 2014 : **12,9 millions de retraités (80 à 96% d'une génération)**
- Intérêt : variables de contrôle « inédites » (CSG en particulier)

## La résidence

- Utilisation du code commune (INSEE) de résidence fin 2014
  - pour désigner le département
  - pour désigner la zone urbaine (aire urbaine & statut de la commune)

Nombre de communes (INSEE) présentes au SNSP 2014	Statut de la commune				
	ville-centre	banlieue	couronne	multipôles ou rural	Ensemble de unités urbaines
<b>Aires urbaines</b>					
Paris	20	411	1386		1817
Très grande aire urbaine	38	529	1795		2362
Grande aire urbaine	289	2026	9105	3980	15400
Petite ou moyenne aire urbaine	595	725	1390	7031	9741
Commune isolée				7389	7389
Ensemble des aires	942	3691	13676	18400	36709

Source : CNAV (SNSP), INSEE (aires urbaines, unités urbaines), calculs des auteurs

- Référence au recensement INSEE de la population tous âges
  - Estimations 2015 par département (cartes)
  - Résidence 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour les zones urbaines (graphiques ou tableaux)

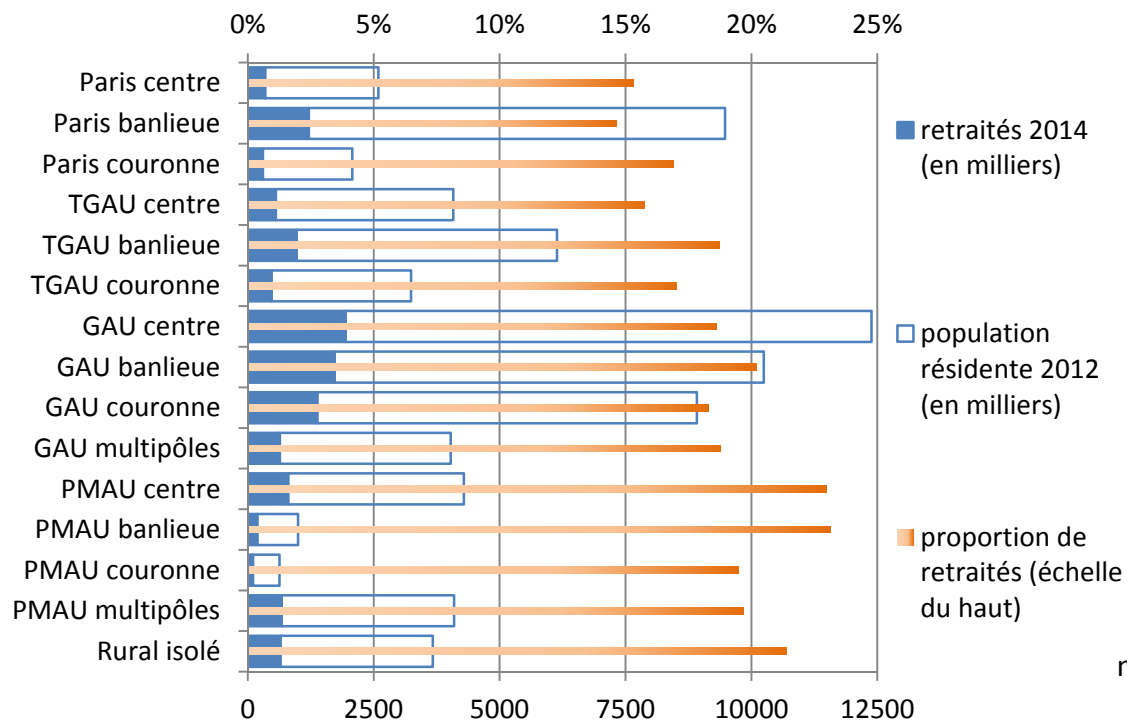
## Les mobilités

12,2 millions de retraités ayant une résidence connue fin 2013  
différente de la résidence fin 2014

### → zoom sur 1-2% des retraités en moyenne

- Mobilité départementale : départements différents
- Mobilité selon aires urbaines : communes différentes
- Plusieurs représentations possibles (départements ou zones) :
  - Sortants et entrants séparément,
  - Solde migratoire : en volume, ou relatif (taux d'entrants - taux de sortants)
- Hors sorties (décès) ou entrées (liquidants) en 2014
- Taux de mobilité :
  - intercommunale : 1,7 % (y compris changement de pays des résidents à l'étranger)
  - Entre zones urbaines : 1,3 % par an ( $\cong$  150 000 retr.)
  - interdépartementale : 0,9 % par an ( $\cong$  100 000 retr.)

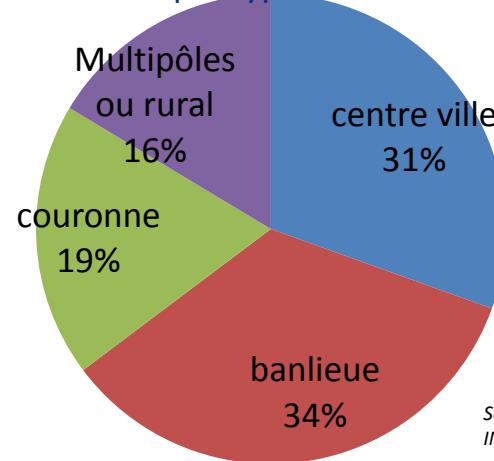
# Résidence des retraités du régime général par zone urbaine en 2014



Source : CNAV (SNSP), INSEE (aires urbaines, unités urbaines), calculs des auteurs

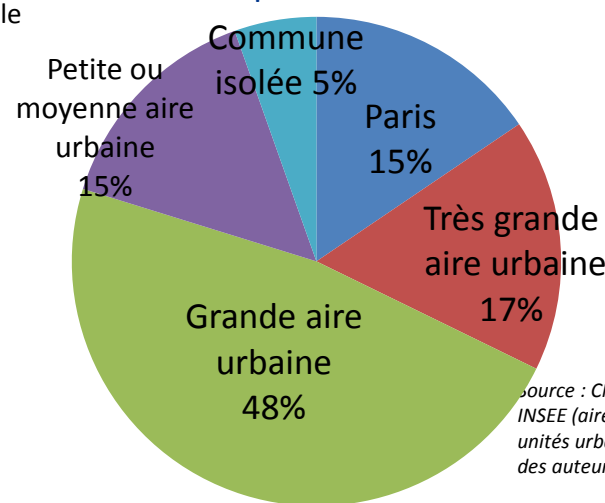
- En volume : grandes aires urbaines, villes-centres et banlieues
- En proportion : plus forte en PMAU et habitat isolé ; banlieues davantage que les villes-centres

Volumes par type de commune



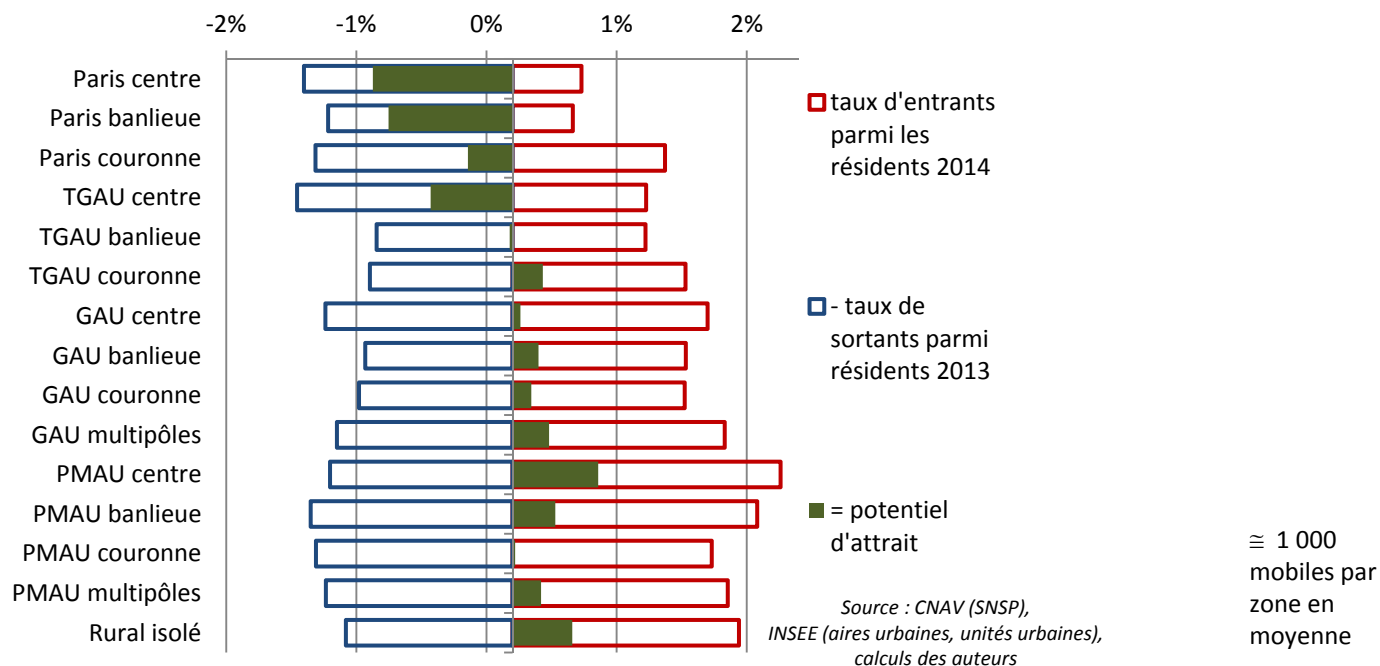
Source : CNAV (SNSP), INSEE (aires urbaines, unités urbaines), calculs des auteurs

Volumes par aire urbaine



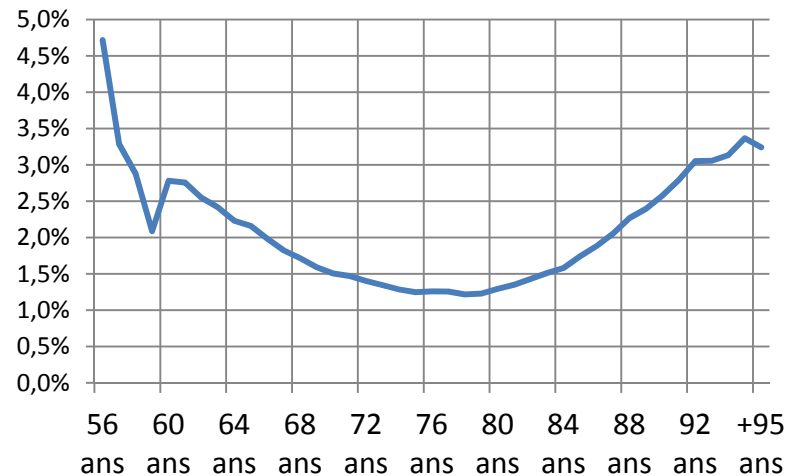
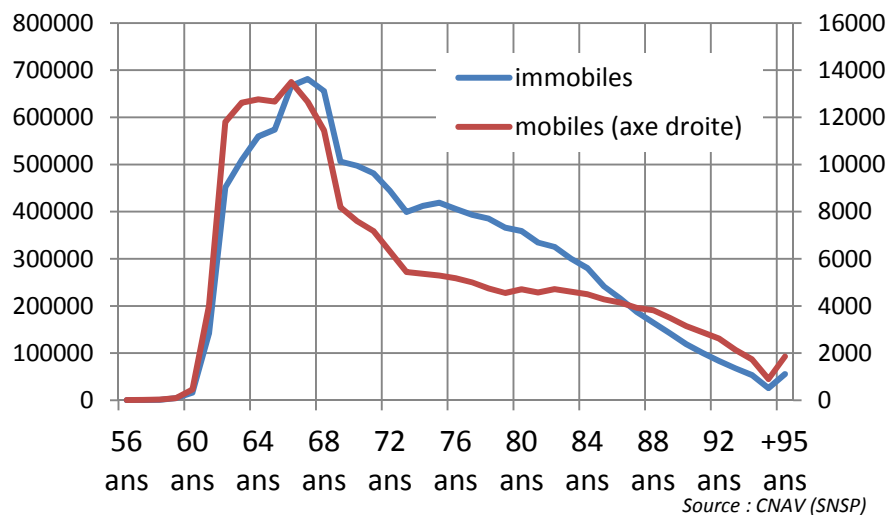
Source : CNAV (SNSP), INSEE (aires urbaines, unités urbaines), calculs des auteurs

# Mobilité en 2014 : Soldes migratoires relatifs par zones



- Proportion des entrants – proportion des sortants, par zone :
  - Beaucoup de mouvements dans les deux sens
  - Aires urbaines : « Small is beautiful »
  - Type de communes : mobilité vers les couronnes (des très grandes aires), les centres (des grandes aires), mais surtout vers les banlieues des petites aires et vers le rural isolé, préférés aux autres types d'habitat.

# Mobilité intercommunale en 2014 : structure par âge



- En volume : mobiles plus jeunes que résidents non-mobiles en 2014

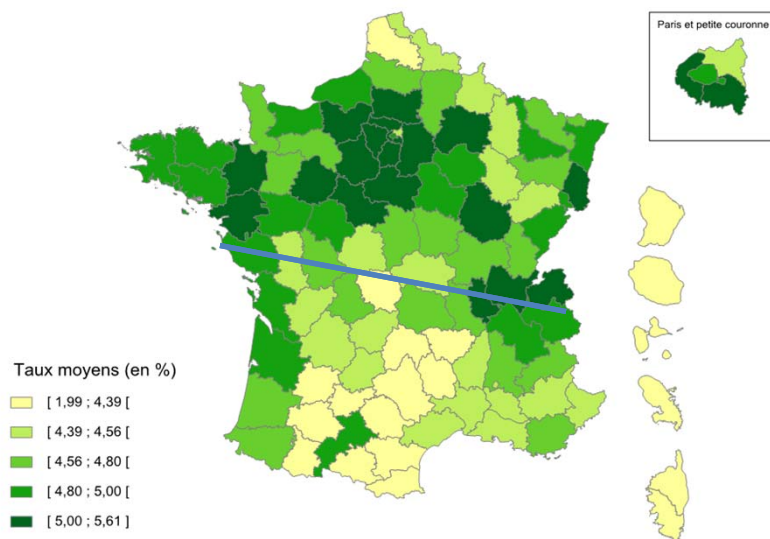
- En proportion, mobiles rapportés à l'ensemble par âge : courbe en U, mobilité plus fréquente chez les plus jeunes et les plus âgés

→ motifs différents : adaptation post-activité vs adaptation à la santé ?

# Résidence selon assujettissement CSG : départements

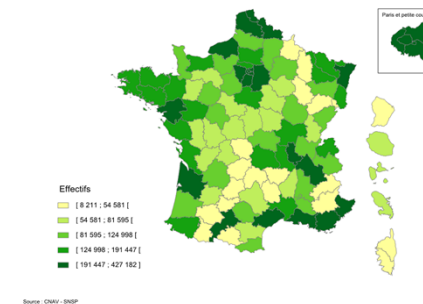
## Taux moyen de CSG

Taux moyen de prélèvement de la CSG par département au 31/12/2014

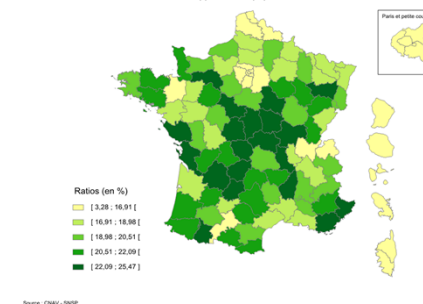


Rappel : retraités en volume et en proportion de la population

Nombre de retraités du RG par département de résidence au 31/12/2014



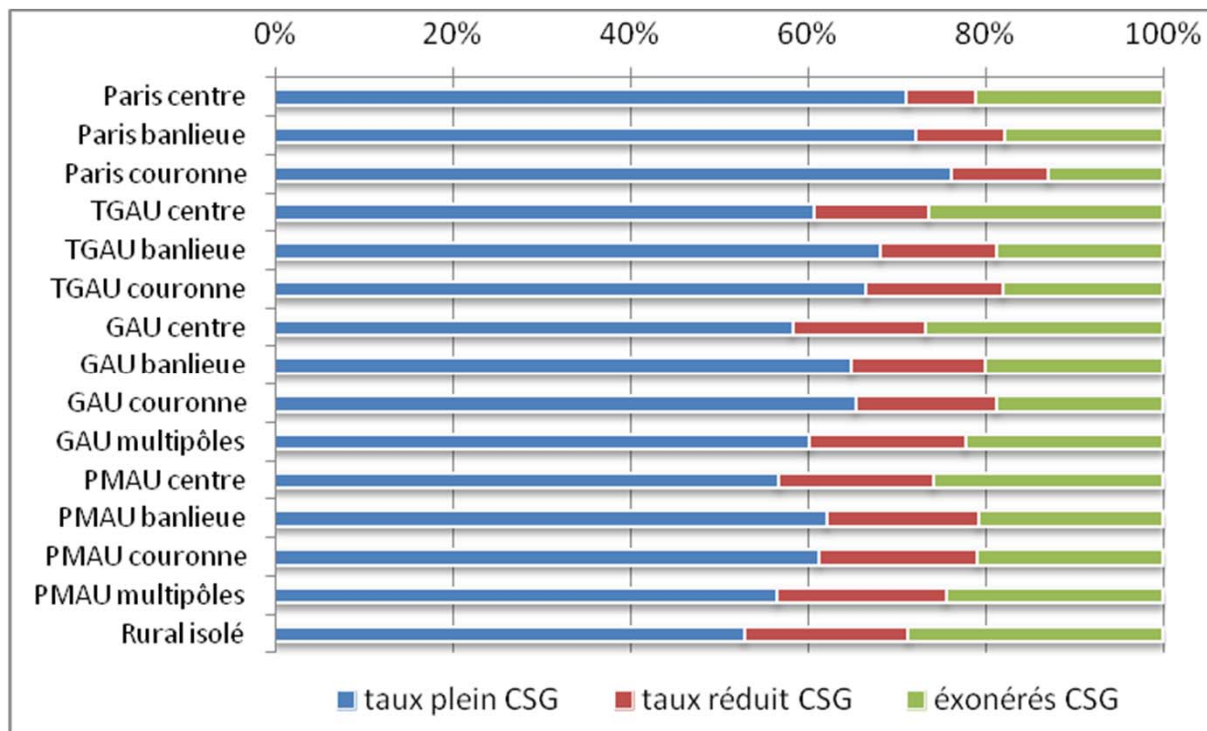
Densité de retraités du RG rapportés à la population résidente au 31/12/2014



- Taux moyen d'assujettissement (6,8% taux plein , 3,6% taux réduit) = 4,8% (64% de taux plein), en France
- Min 2% (Réunion) et hors DOM 3,7% (Haute-Corse), à 5,6% (Yvelines), gradient Nord/Sud



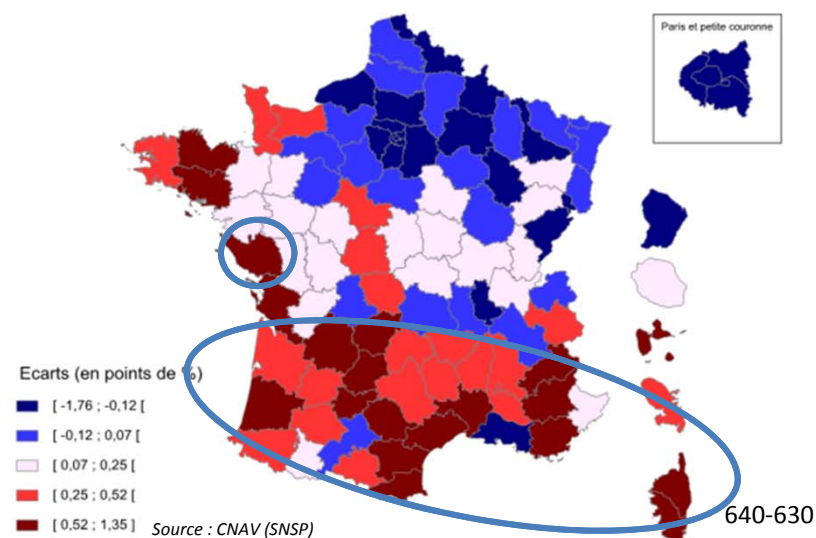
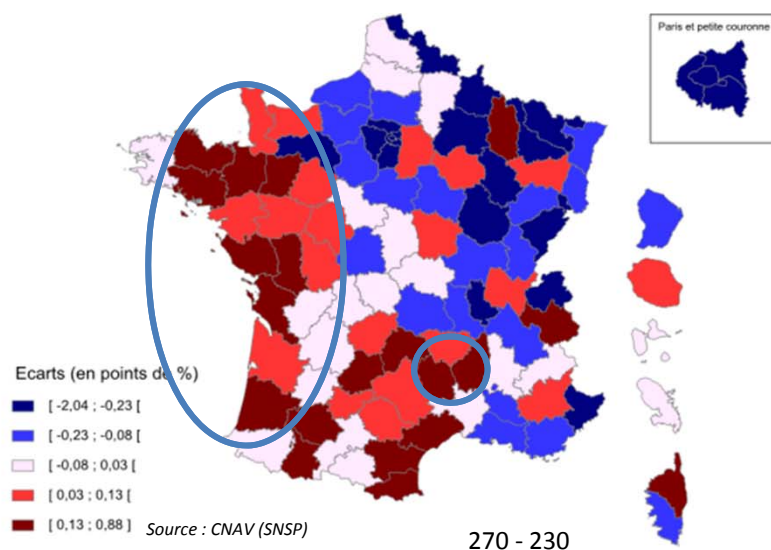
# Résidence selon assujettissement CSG : zones urbaines



Source : CNAV (SNSP), INSEE (aires urbaines, unités urbaines), calculs des auteurs

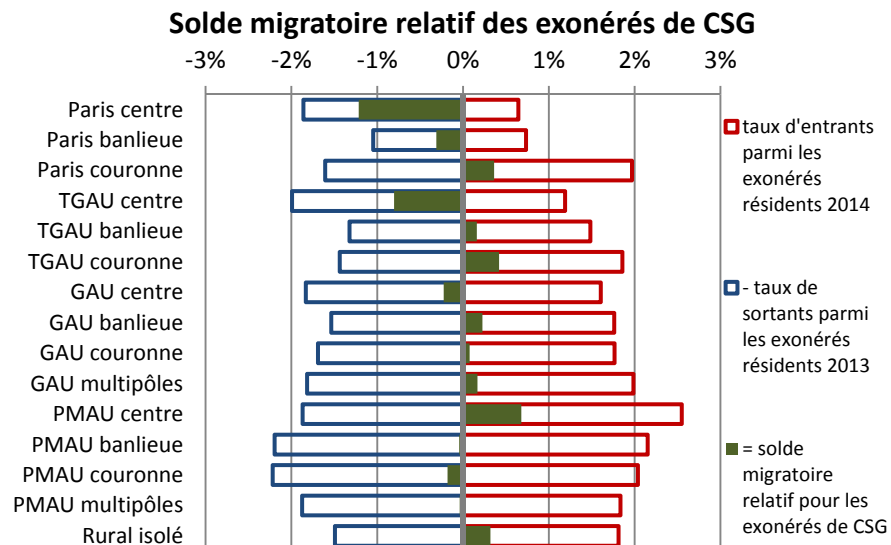
- Lien taille de l'aire – assujettissement mais effet Paris
- Lien plus fort : banlieues, couronnes : + d'assujettissement, vs villes centres et rural isolé : + d'exonérés

# Mobilité en 2014 selon assujettissement CSG : par département

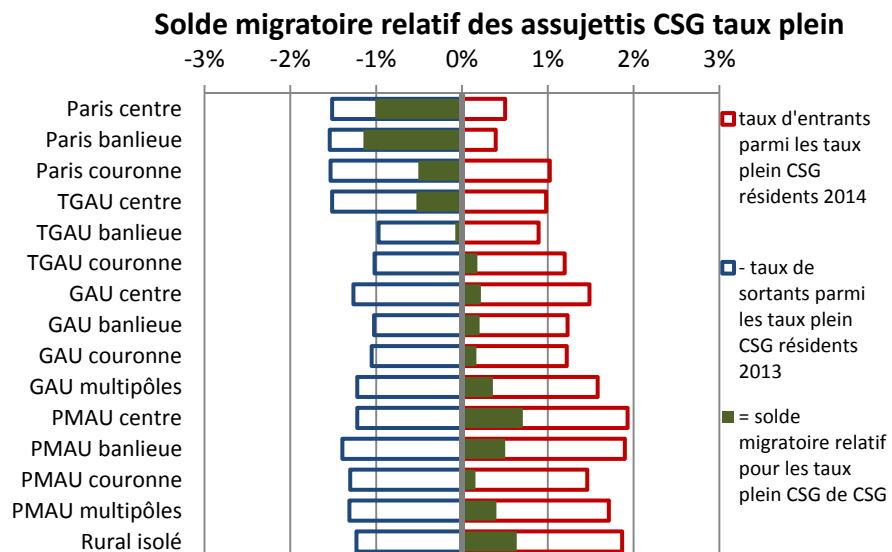


- Les exonérés de CSG sont plus présents parmi les mobiles que parmi les retraités ayant conservé le même code commune de résidence : +5 points de différence, vs -1 point pour taux pleins
- Soldes migratoires, exonérés vs assujettis taux plein :
  - Fuite de Paris vs fuite de la région parisienne
  - mobilité davantage vers l'ouest vs vers le sud, la Corse et la Guadeloupe

# Mobilité en 2014 : par zones et par assujettissement CSG



Source : CNAV (SNSP), INSEE (aires urbaines, unités urbaines), calculs des auteurs



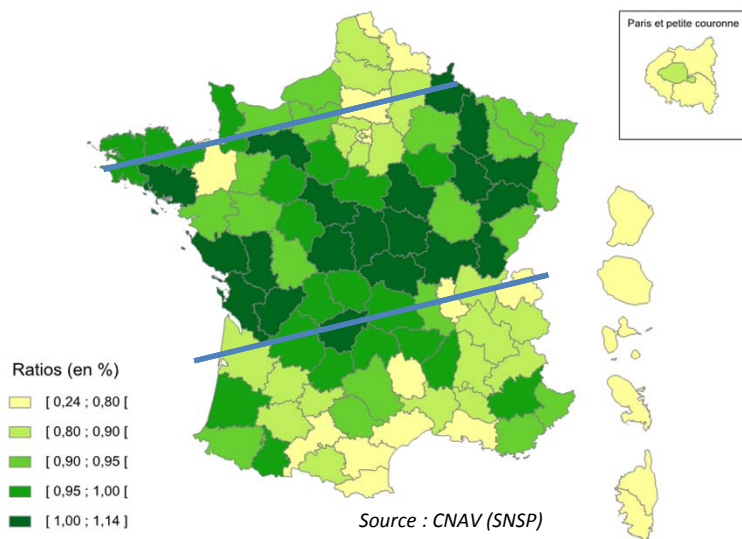
Source : CNAV (SNSP), INSEE (aires urbaines, unités urbaines), calculs des auteurs

- Solde migratoires des exonérés CSG vs assujettis taux plein :
  - des villes-centres vers couronnes sauf PMAU, vs des grands pôles vers plus petits
  - Grande similitude par ailleurs

# Résidence des liquidants 2014

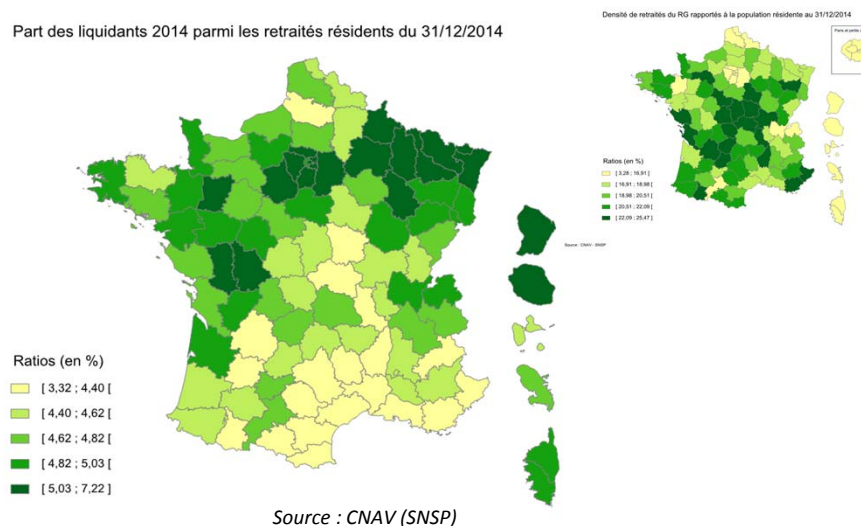
## Parmi la population

Part des liquidants 2014 parmi la population totale au 31/12/2014



## Parmi les retraités

Part des liquidants 2014 parmi les retraités résidents du 31/12/2014

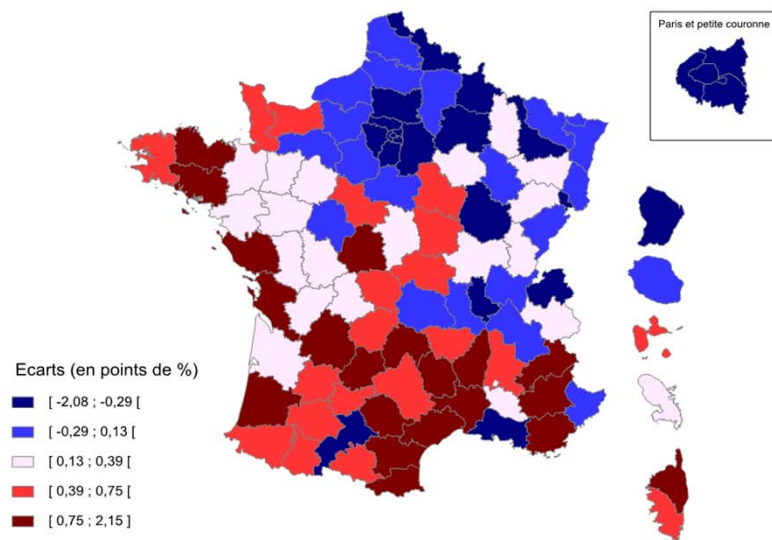


## Rappel : densité tous retraités sur population

- Proportions des liquidants 2014 : identiques à celles de l'ensemble des retraités mais départements du tiers sud sous-représentés au profit du nord-est
- En effectifs par zone : nombreux en banlieue de Paris et grandes aires urbaines.
- En densité par zone : très forte en PMAU multipolarisées et en ville centre des grandes aires

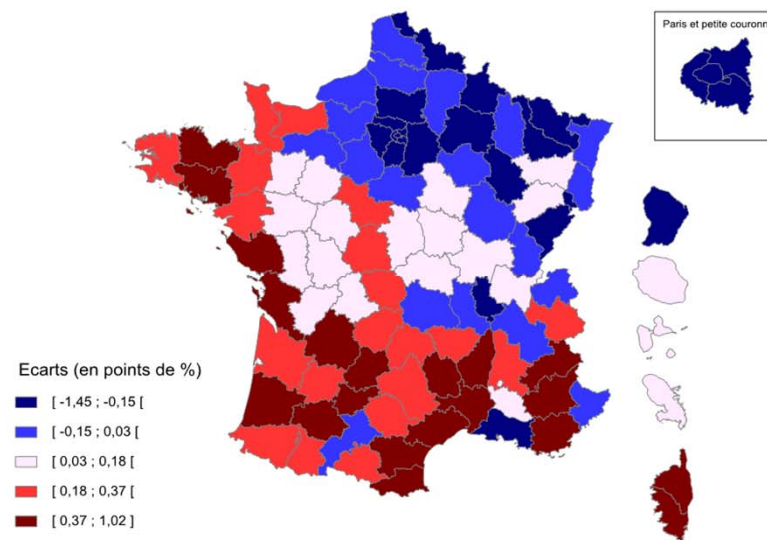
# Mobilité en 2014 des liquidants 2009-2013 : par département

Différence entre les rapports entrants/résidents 2014 et sortants/résidents 2013 : liquidants 2009-2013 uniquement



Source : CNAV (SNSP)

Différence entre les ratios entrants/retraités 2014 et sortants/retraités 2013



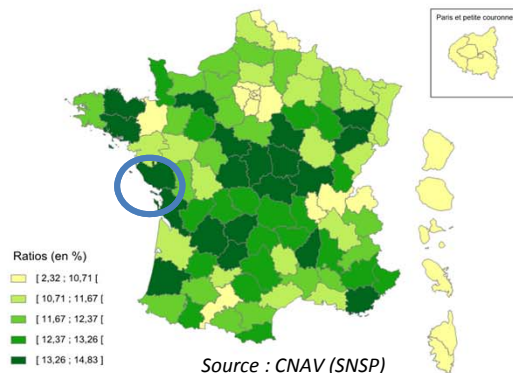
Source : CNAV (SNSP)

- Les liquidants vs ensemble des retraités :
  - Légèrement plus de mobilité (1,2% vs 0,9%)
  - Quittent davantage les départements des plus grandes villes (lien avec activité récent)
  - Similitude axe nord ouest – sud est par ailleurs

# Résidence selon l'âge (seuil à 75 ans)

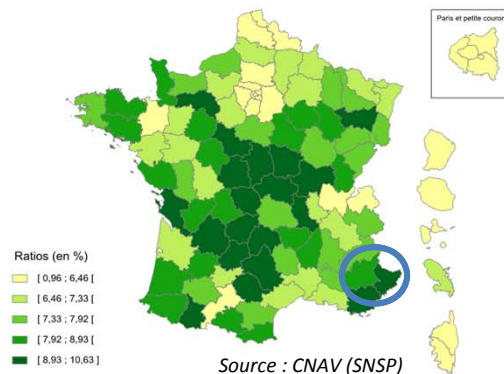
## Moins de 75 ans

Part des retraités de moins de 75 ans au sein de la population totale (tous âges)



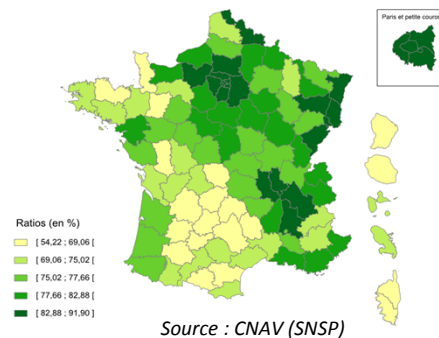
## 75 ans et plus

Part des retraités de 75 ans et plus au sein de la population totale (tous âges)



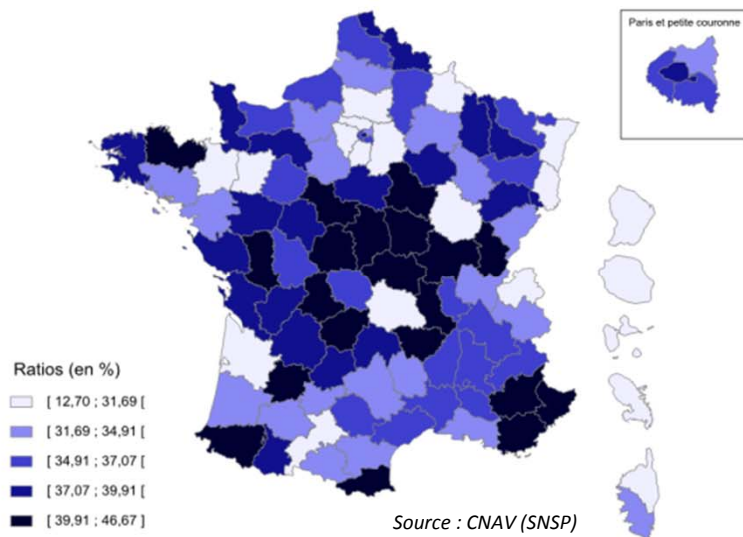
- Peu de différences hormis présence plus forte des plus âgés dans les Alpes-Maritimes et plus faible en Vendée.
- Représentativité du régime général parmi les résidents 75 ans et plus : est, région parisienne, grande région lyonnaise
- Forte présence des jeunes retraités en couronne de grandes aires urbaines
- Plus forte proportion de retraités plus âgés dans les villes-centres (= effet structures d'accueil ?) et en habitat isolé

Part des retraités du RG au sein de la population résidente âgée de 75 ans et plus

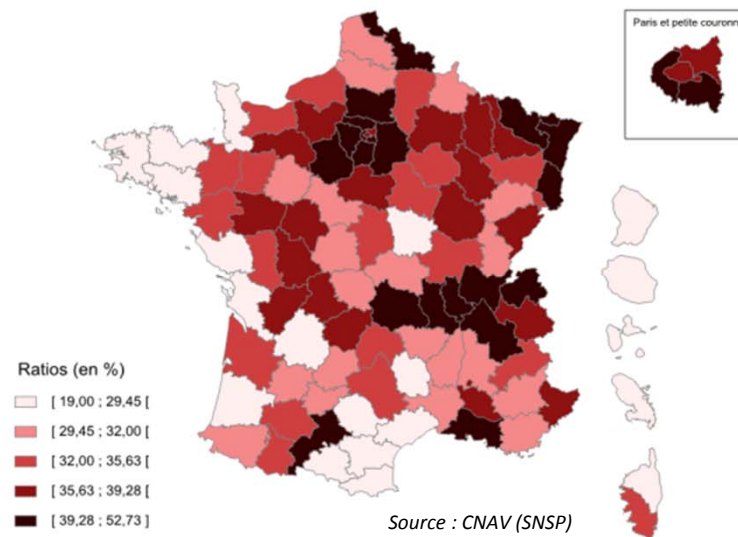


# Mobilité en 2014 des retraités de 75 ans et plus : par département

Part des retraités âgés de 75 ans ou plus parmi les mobiles sortants de 2014



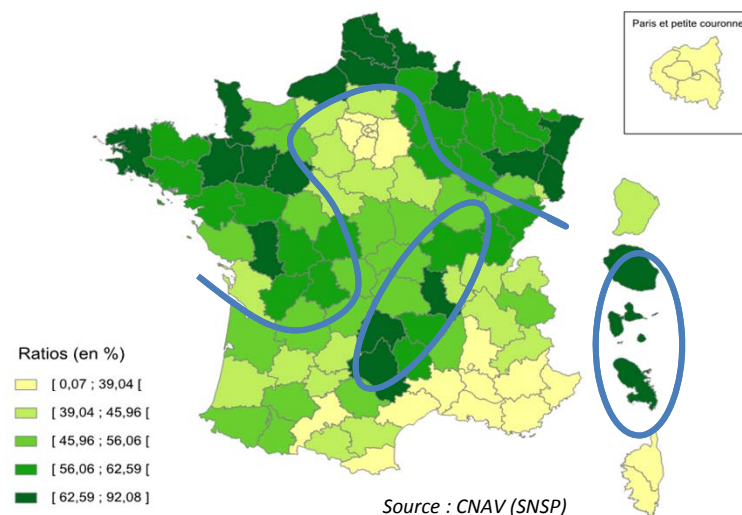
Part des retraités âgés de 75 ans ou plus parmi les mobiles entrants de 2014



- Plus de 75 ans parmi les sortants et les entrants :
  - Quittent le centre de la métropole et extrémités ouest, sud-ouest, sud-est
  - À destination des régions parisienne, lyonnaise, strasbourgeoise : *vers les liquidants ? Vers les infrastructures ?*

# La moitié des retraités réside dans son département de naissance

Part des natifs du département parmi les retraités du RG au 31/12/2014



- motifs des mobilités diverses : pendant la vie active vers les zones d'emploi, pendant la retraite vers des départements où le cadre de vie est jugé plus agréable ou moins cher...
- Motifs qui n'empêchent pas la moitié des retraités de résider dans le département de leur naissance.
- Min 15% Haute-Corse, max Martinique (DOM) à 92%, 77% Pas-de-Calais

Note : région parisienne mécaniquement sous-représentée



# Conclusion / synthèse :

## Résidence et mobilité des retraités du régime général

Champ	Résidence en 2014	Mobilité en 2014 (1 à 2% des retraités)
Tous retraités	Densité : + centre, Provence, Vendée  + couronnes des PMAU ou isolé	Quittent nord-est et départements des grandes villes pour côtes sud et Atlantique ; vers centres et banlieues, vers les petites et moyennes aires, mais en conservant aussi les mêmes tailles d'aires qu'avant mobilité
Exonérés CSG (retraités plus pauvres)	+ au sud (centre) et extrême nord  - banlieues et couronnes	+ mobiles de 5 points ; quittent le nord-est mais + vers l'ouest et - vers le sud ; - de départs des plus petites aires
Retraités plus âgés (75 ans et +)	+ centre, sud (centre) et Provence  + petites aires et + centres	- mobiles ; quittent le centre et « extrémités » (hors alsace)  pour aller vers régions de Paris, Lyon, Strasbourg (vers les liquidants ?)
Liquidants récents	+ Est et région parisienne	+ mobiles, mouvements quasi-identiques à l'ensemble

**Merci de votre attention**

*Tous les documents du COR sur*  
[www.cor-retraites.fr](http://www.cor-retraites.fr)